



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des parents en situation de handicap

Question écrite n° 15529

Texte de la question

M. Patrice Anato interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la situation des parents en situation de handicap. Le sujet de la parentalité en situation de handicap donne encore lieu à beaucoup de préjugés et encore aujourd'hui, les droits des parents en situation de handicap ne sont de toute évidence pas respectés partout sur notre territoire. Si la question bénéficie d'un accompagnement par les pouvoirs publics, elle reste encore mal comprise comme en témoignent les personnes en situation de handicap ayant fait face aux jugements du corps médical, de leurs proches voire de la société concernant leur désir légitime de fonder une famille. Le 24 janvier 2018 a eu lieu une journée de réflexion sur les besoins et l'accompagnement des parents ou futurs parents en situation de handicap. À cette occasion, l'une des participantes témoignait ainsi « on n'est pas déjà crédible en tant que personne en situation de handicap [...] alors forcément en tant que parent en situation de handicap, la difficulté est double ». Alors que la France doit être une chance pour tous, la parentalité des personnes en situation de handicap - qu'elles soient en souffrance psychique, sourdes ou malentendantes, handicapées moteur, aveugles ou malvoyantes etc. - doit être une véritable question de justice républicaine. À l'occasion de la cinquième conférence nationale du handicap qui se déroulera de décembre 2018 à juin 2019, la question sera sans doute discutée. Alors que la volonté du Gouvernement est de mettre en place les conditions nécessaires aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits et devoirs citoyens et humains, il lui demande d'explicitier l'action du secrétariat chargé des personnes handicapées concernant la parentalité en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15529

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2018](#), page 11986

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)